This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

FLW
W3

Digitized by Google

3 2044 106 358 534

FL40
W3

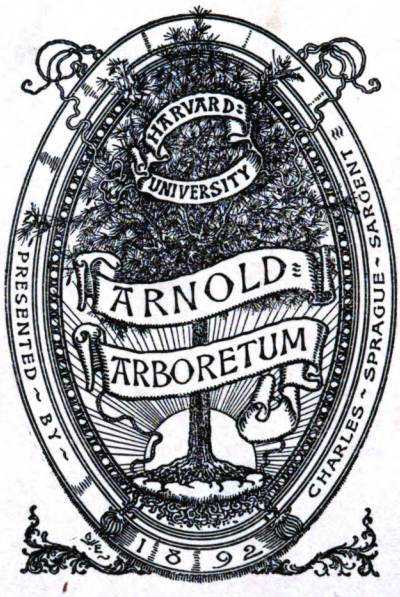

Digitized by Google

Flor.
18.
R. Friedländer & Sohn Berlin

Le Folis,

Quelques notes à propos des „Plantae europeae" de Richter.

R. FRIEDLÄNDER & SOHN
BERLIN N.W.
Karlstrasse 11.

Digitized by Google

22214
d
4

Digitized by Google

July 1909
20396

QUELQUES NOTES

A PROPOS DES

« PLANTÆ EUROPEÆ » DE M. K. RICHTER

PAR

Auguste LE JOLIS,

Directeur de la Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

Dans le Bulletin de la Société botanique de France (mai et juin 1891), M. Rouy a publié des « Annotations aux Plantæ europææ de M. Karl Richter ». Même après ce travail étendu, dont j'ai apprécié l'entière exactitude sur tous les points que j'ai été à même de contrôler, je trouve encore quelque chose à glaner dans mes collections, et j'ai pensé ne pouvoir mieux faire que de suivre l'exemple donné par M. Rouy. Mais, comme lui, je tiens essentiellement à déclarer tout d'abord, qu'en écrivant ces notes, il n'est aucunement dans mes intentions de chercher à amoindrir la valeur de l'œuvre considérable de M. Richter ; tout au contraire, le soin minutieux que l'on apporte à discuter quelques détails de cet ouvrage, est la preuve la plus convaincante de l'importance qu'on y attache. De plus, c'est répondre au vœu exprimé par l'auteur dans sa Préface : « Si tamen vero, quod in tali opere vix evitandum, errores multi occurebant, certe omnes, qui laborem autoris æstimare possunt, indulgebunt et illos notantes, autori occasionem corrigendi in proxima editione præbebunt. » C'est

Digitized by Google

donc, avec la plus grande estime pour son travail, que je soumets à l'auteur les observations suivantes.

I.

A une époque où l'on se préoccupe tant de tous les faits qui concernent la Géographie botanique, il peut être permis de regretter que M. Richter ait traité cette partie de son ouvrage avec une grande négligence. Il dit bien dans sa Préface : « In catalogo synonymico vero mihi sufficere videtur distributionem geographicam generaliter indicari », mais encore faut-il que ces indications soient suffisantes et correctes. Elles le sont, quand les expressions « Europa borealis, centralis et occidentalis », « Europa borealis et boreali-media », « Europa media et septentrionalis », « Europa media et australis », « Europa omnis », etc. conviennent bien aux plantes auxquelles elles s'appliquent, et elles suffisent pour esquisser largement la distribution de ces plantes en Europe ; mais, souvent aussi, les indications sont par trop vagues, et « Europa », Per Europam », « Litora maris », « Alpes », etc., s'adressent quelquefois à des espèces qui assurément sont loin d'habiter l'Europe tout entière, tous les rivages ou toutes les montagnes de l'Europe. Très fréquemment, les mots « Europa media » sont seuls employés à l'égard de plantes répandues en outre dans le Nord, même jusque dans la région arctique. La « Regio mediterranea » comprend quelquefois des espèces qui croissent en même temps sur les bords de l'Océan et de la Manche ; et l'auteur néglige par trop la région occidentale ou atlantique, si intéressante pourtant au point de vue de la Géographie botanique. Enfin, il abuse un peu de « Germania », à qui il donne une extension imaginaire ; et

Digitized by Google

M. Rouy a pu faire remarquer, à propos du *Luzula albida*, que « si l'on peut admettre avec quelque bonne volonté, que la France, la Suisse, l'Italie, la Russie, voire même l'Autriche, soient « terræ adjacentes » pour l'Allemagne, il ne saurait réellement en être de même pour la Suède, la Finlande, la Hongrie, la Transsylvanie, la Bosnie, la Serbie, la Roumanie et la Bulgarie, où croît ce même *Luzula*. »

Bien que les lignes isothermes ne concordent pas exactement avec les cercles de latitude, toutefois dans la pratique il est commode d'employer ces derniers pour délimiter d'une façon suffisamment approximative les grandes régions de l'Europe, soit : 1° une région *arctique*, au-delà du cercle polaire ; 2° une région *septentrionale*, s'étendant du cercle polaire 66°32′ à 55° latit. et comprenant l'Écosse et îles avoisinantes, la Scandinavie, la Finlande et le nord de la Russie ; 3° une région *moyenne*, de 55° à 45° environ, soit l'Irlande, l'Angleterre, la plus grande partie de la France et toute l'Europe centrale ; 4° une région *méridionale*, au-dessous de 45°, embrassant la Péninsude ibérique, le midi de la France, l'Italie, la Turquie, la Grèce et le littoral de la mer Noire ; ou ce qui serait plus correct, la région limitée au Nord par les Pyrénées, les Cévennes, les Alpes et les Balkans.

Ces larges divisions répondent suffisamment à ce que l'on doit attendre de données générales sur la distribution géographique des plantes en Europe ; et c'est dans ce sens que je crois utile d'annoter celles des indications de M. Richter qui me paraissent ou trop vagues, ou trop restreintes, ou trop étendues. Cette revue est faite d'après les documents que je trouve dans mon herbier, et comme justification, j'ai cité le plus souvent, entre parenthèses, les noms des botanistes qui ont récolté ou donné mes échantillons. Dans plusieurs cas cependant, et pour

Digitized by Google

mieux préciser l'extension de certaines plantes vers le Nord, j'ai fait usage de livres tels que la « Cybele britannica » et la « Cybele hibernica », la « Norges Flora » de Blytt, la « Svensk Flora » de Kindberg, et les publications de la Société d'Helsingfors « Pro Fauna et Flora fennica ». — L'ordre suivi dans les notes suivantes est celui des pages de l'ouvrage de M. Richter.

—

P. 1. Taxus baccata L. « Europa centralis et australis. » — Je prends comme premier exemple la première espèce cataloguée, pour faire remarquer la nécessité d'ajouter le mot « septentrionalis » à l'indication ci-dessus, afin d'exprimer l'aire générale d'extension de cet arbre, qui croît spontanément en Écosse, dans le nord de la Suède, et en Norvège jusqu'à 62°30′ latit. N.

P. 2. Pinus montana Duroi. « Regio alpina et subalpina montium. » — Ici, on pourrait croire que l'arbre est répandu dans les montagnes de toute l'Europe, tandis qu'il manque complètement dans le Nord, en Écosse, en Scandinavie, etc., et qu'il est assez dispersé dans le reste de l'Europe pour mériter des indications d'habitat plus précises, tout autant par exemple que le *P. nigra* pour lequel M. Richter cite *onze* noms de pays.

P. 4. Picea Omorica Eichl. — Il me paraîtrait équitable de conserver à ce nom la signature du botaniste qui a découvert et décrit l'espèce; car, bien que dans sa brochure intitulée : « Eine neue Conifere in den östlichen Alpen, Belgrade 1876 » (et non 1867), Pančić l'ait appelée *Pinus Omorica,* il a tout aussitôt employé l'expression *Picea Omorica* Panč., ainsi que je le constate sur l'étiquette accompagnant l'échantillon qu'il m'a envoyé en 1877.

Digitized by Google

P. 7. JUNIPERUS TURBINATA Guss. (syn. : *J. oophora* Kze). « Bætica, Italia, Sicilia, Dalmatia, Græcia. (Algeria). » — Ajouter le Portugal : Algarve, Cabo de S. Vicente, leg. A. Moller 1889. (Fl. lusit. exsicc. n° 610, sub *J. oophora* Kze). Cet échantillon du Portugal a les rameaux plus grêles et les fruits plus gros que la plante de Sicile reçue de M. Todaro.

P. 10. SPARGANIUM NEGLECTUM Beeby. « Anglia. » — A été trouvé par M. Corbière dans plusieurs localités des environs de Cherbourg.

P. 10. SPARGANIUM AFFINE Schnizl. « Europa borealis. »

SPARGANIUM MINIMUM Fr. « Europa media. »

La distinction faite entre l'habitat des deux espèces n'est pas correcte. Le *Sp. affine* descend dans l'Europe moyenne ; je l'ai des Vosges (Mougeot, Cte Jaubert) et de Caernavon dans le Pays de Galles (Butler) ; il est indiqué encore plus au Sud en Angleterre, en Allemagne à Brême et dans la Forêt Noire, et même jusque dans le Tirol. (cfr. W. O. Focke in Abhandl. her. vom naturw. Ver. zu Bremen, V, 1878, p. 408). — Par contre, le *Sp. minimum* s'étend au Nord, en Norvège jusqu'au-delà de Drontheim, dans la Laponie suédoise et dans la Finlande boréale ; on l'indique même en Islande. Je le possède de Stockholm (Andersson).

P. 11. ZOSTERA NANA Rth. « Litora maris mediterranei et lacus Caspici. » — Plusieurs des synonymes cités, tels que *Z. minor* Nolte, *Z. pumila* Le Gall, appartenant à des plantes d'autres rivages, il est difficile de comprendre pourquoi l'habitat a été limité à la Méditerranée et à la mer Caspienne. Cette espèce habite les côtes de l'Océan, du Portugal aux Iles Britanniques, celles de la Manche, de la mer du Nord et de la Baltique d'où je l'ai reçue de

Digitized by Google

plusieurs localités ; je l'ai aussi de la mer Caspienne (A. Becker).

P. 15. après POTAMOGETON PECTINATUS L., ajouter :

Potamogeton vaginatus Turcz. *in* Bull. Soc. Natur. Moscou, XI, 1838, p. 102 (nomen) et XXVII, 1854, p. 65 (descriptio).

Syn. : *P. pectinatus* Ledeb. Fl. ross. pr. p.

Finlandia et Suecia præsertim bothnicæ. (Siberia, Canada.)

Cette plante a été signalée pour la première fois en Europe par M. A. Osw. Kihlman dans un article intitulé : « Potamogeton vaginatus Turcz. ny för Europas Flora » et inséré dans les « Meddelanden af Societas pro fauna et flora fennica, XIV, 1887, pp. 111-115 », et dans lequel il indique plusieurs localités en Finlande et en Suède, sur le littoral du Golfe de Bothnie. Je l'ai reçue en outre d'une autre localité suédoise : Tynderö, dans le Medelpad (leg. K. Hedvall). — Turczaninow avait découvert cette espèce dans les lacs saumâtres près de Selenginsk au sud du lac Baikal, et M. Kihlman a vu dans l'herbier de Saint-Pétersbourg un échantillon récolté par Bourgeau, au Canada (Saskatchawan) pendant une expédition de Palliser en 1858, et distribué sous le nom de *P. pectinatus*. — La date 1856, indiquée par M. Kihlman d'après un tirage à part, n'est pas la véritable ; c'est en 1854 que la description de l'espèce a été publiée. En effet, après avoir dès 1838 inséré dans le tome XI du Bulletin de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, un « Catalogus plantarum in regionibus baicalensibus et in Dahuria sponte crescentium » où figure le *P. vaginatus*, Turczaninow commença en 1842, dans le même Recueil, la publication de sa « Flora baicalensi-

Digitized by Google

dahurica », qui s'est continuée du tome XV (1842) au tome XXIX (1856). Donc, pour constater la date de publication des nombreuses espèces nouvelles de l'auteur, ce n'est pas le tirage à part terminé en 1856 qu'il faut consulter, mais les livraisons trimestrielles du Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou.

P. 16. Ruppia brachypus Gay. « Litora maris. » — Les rivages où l'on a rencontré cette plante ne sont pas assez nombreux pour qu'il parût inutile de les indiquer d'une façon moins vague.

P. 17. Althenia filiformis Pet. « Regio mediterranea occidentalis. » — Il faudrait écrire : « Regio mediterranea *et* occidentalis », car la plante croît sur le littoral océanique de la France, à Marennes (Guillon) et dans plusieurs autres localités citées par MM. Lloyd et Foucaud jusqu'à la Bretagne.

P. 18. Triglochin bulbosa L. « Regio mediterranea tota. » — Se rencontre sur les côtes de l'Océan, du Finistère au Portugal.

P. 21. Hydrocharis Morsus ranæ L. « Europa media et meridionalis. » — Suède : Upsal (Andersson) et dans le Norrland ; Finlande.

P. 26. Panicum Crus galli L. « Europa omnis. » — Indication trop générale, la plante manquant dans tout le Nord de l'Europe. Je ne la vois citée ni en Finlande, ni en Norvège, mais seulement dans la partie la plus méridionale de la Suède. Watson, Moore et Babington la regardent comme étrangère aux Iles Britanniques, les quelques échantillons signalés autrefois étant douteux ou évidemment introduits.

Digitized by Google

P. 27. Oplismenus undulatifolius R. S. « Italia septentrionalis. » — Ajouter : Tirol (leg. Leybold, com. Radlkofer).

P. 27. Setaria glauca Beauv. « Europa omnis. » — Même observation que pour le *Panicum Crus galli ;* manque complètement dans toutes les Iles Britanniques, la Norvège, la Suède, la Finlande, etc.

P. 28. Setaria verticillata Beauv. « Europa omnis. » — Même observation que ci-dessus.

P. 28. Setaria ambigua Guss. « Gallia meridionalis, Italia et ins. adj., Istria. » — Ajouter : Suisse, Argovie (Jäggi) ; trouvé dans diverses régions de l'Allemagne, selon M. Garcke (Fl. von Deutschland).

P. 29. Phalaris minor Retz. « Regio mediterranea. » — Littoral de la Manche et de l'Océan, depuis Barfleur ! et les côtes nord et sud de la Bretagne jusqu'à la Vendée !

P. 30. Phalaris arundinacea L. « Europa media et meridionalis. » — Cette plante s'avance au Nord jusqu'aux Orcades et aux Shetland, en Norvège jusqu'au Finmark oriental, dans la Lapponie suédoise, finlandaise et russe ; dans la région non seulement septentrionale, mais même arctique.

P. 30. Anthoxanthum villosum Dum. « Gallia. » — Ajouter la Sicile : Palerme (Todaro, Fl. sic. exs. n° 301).

P. 31. Hierochloa australis R. S. « Europæ mediæ pars meridionalis. » — Provinces baltiques de la Russie : Cardis, etc. (Bunge, Glehn, Bienert) et de la Prusse : Danzig (Klinsmann) ; indiqué en Finlande.

Digitized by Google

P. 32. Stipa Calamagrostis Wahl. « Europa australis. » — Le Doubs : Pont-de-Raide (Contejean), l'Ain : Chezery (Michalet), et même l'Isère : Grenoble (G. Thuret, Clément), ne peuvent être considérés comme faisant partie de l'Europe australe.

P. 34. Oryzopsis paradoxa Nutt. « Europa meridionalis occidentalis. » — S'étend dans l'Europe orientale ; le D. Grecescu me l'a envoyé de la Roumanie, et il est indiqué en Hongrie, en Transsylvanie et en Russie.

P. 34. Milium effusum L. « Europa media et meridionalis. » — Croît en Écosse, en Islande, en Lapponie russe, en Scandinavie jusqu'à Skarsvaag, latit. 71°7' (sec. Th. Fries), c'est-à-dire dans la région arctique.

P. 35. Heleochloa schœnoides Host. « Europa meridionalis. » — Se trouve aussi dans l'Europe centrale : Moravie : Brunn (Makowsky) ; France : Vendée (Pontarlier), et plus au Nord jusqu'au Finistère, selon M. Lloyd.

P. 35. Heleochloa alopecuroides Host. « Europa meridionalis. » — Même observation que pour l'espèce précédente ; Metz (Warion) ; Versailles (De Schœnefeld), sables de la Loire (Delaunay, Lloyd).

P. 36. Phleum alpinum L. « Scotia et Europa meridionalis. » — Dans le Nord cette plante existe non seulement en Écosse, mais en outre dans les régions boréales de la Suède et de la Norvège ; je l'ai du Jemtland (J. G. Agardh) et de la Lapponie (Andersson, Fristedt et Björnström) ; on la trouve aussi dans la Finlande boréale et la Lapponie russe.

P. 37. Phleum serrulatum Boiss. « Transsylvania, Banatus, Græcia. » — Ajouter : Roumanie (Grecescu).

Digitized by Google

P. 37. Phleum arenarium L. « Europa media et meridionalis. » — Croît également dans l'Europe septentrionale : Écosse, Danemark, Norvège, Suède : Gothland (Andersson).

P. 38. Alopecurus bulbosus L. « Europa occidentalis. » — M. Richter, qui cite si rarement la zône occidentale, l'indique ici d'une façon trop spéciale pour une plante qui habite également la région méditerranéenne, et que j'ai reçue d'Italie et de Sicile : Pise (P. Savi), Palerme (Todaro).

P. 38. Alopecurus agrestis L. « Europa media et meridionalis. » — Norvège, Suède : Gothland (Andersson).

P. 41. Polypogon maritimus W. « Regio mediterranea. » — Littoral de l'Océan et de la Manche jusqu'à Cancale, selon M. Lloyd.

P. 42. Agrostis maritima Lam. « Hispania, Gallia australis. » — Répandu sur les côtes de l'Océan et de la Manche, en Bretagne et en Normandie ; et de la mer du Nord : Pays-Bas.

P. 44. Après Agrostis vulgaris, ajouter :

Agrostis Langei Nym. Consp. Fl. eur. p. 801.

Syn. : *A. vulgaris* β *frondosa* Lge.

Hispania, Lusitania.

Que cette plante soit une espèce, ou une sous-espèce, ou une simple variété, elle mérite d'être signalée. Je l'ai d'Espagne : La Coruña, in ericetis maritimis, 10 sept. (Lange, Pl. Europe Austr. 1851-52, n° 32), et du Portugal : Serra do Scajo, Senhora de Penada, leg. A. Moller, julho de 1890 (Fl. lusit. exs. n° 820).

Digitized by Google

P. 47. GASTRIDIUM LENDIGERUM Gaud. « Regio mediterranea. » — Angleterre, Normandie, Bretagne, centre de la France, etc.

P. 48. CALAMAGROSTIS EPIGEIOS Rth. « Europa omnis (end.). » — Croît en dehors de l'Europe, en Asie : Kuldscha (Regel), Mangischlak (Becker).

P. 48. CALAMAGROSTIS PSEUDO-PHRAGMITES Bmg. « Europa. » — Si cette indication signifie seulement que la plante croît *en* Europe, elle est oiseuse dans un catalogue des plantes de l'Europe ; si elle veut dire que la plante croît *dans toute* l'Europe, elle est inexacte ; car la plante manque dans les Iles Britanniques, dans presque toute la France, la Péninsule ibérique, les contrées australes, ainsi qu'en Finlande, en Norvège, etc.

P. 49. CALAMAGROSTIS LANCEOLATA Rth. « Europa media. » — Ajouter Europe boréale ; Vermeland (J. G. Agardh), Torneå (Læstadius) ; Lapponie russe et finlandaise.

P. 50. CALAMAGROSTIS HARTMANNIANA Fr. « Scandinavia, Rossia media. » — En adoptant comme synonyme le *C. silvatico* × *lanceolata* Heidenr., on devait indiquer l'habitat prussien de cette plante. Le baron Nicomed Rastern m'a donné un échantillon authentique dont l'étiquette porte : « *Calamagrostis arundinaceo* × *lanceolata* Heidenreich (*C. Hartmanniana* Fr.), *culmo ramificante !* Tilsitt, in silvis prædii Schilleningken, 27 juli 1865, leg. Dr Heidenreich. » L'auteur avait ainsi modifié le nom publié dans sa note : « Zwei Bastarde in der Gattung *Calamagrostis* Roth, beobachtet bei Tilsitt in Ostpreussen. » (Oesterr. bot. Zeitsch. 1865, XV, p. 145).

Digitized by Google

P. 51. Apera Spica venti Beauv. « Europa media. » — Écosse, Lapponie suédoise, Finlande boréale, Norvège arctique.

P. 52. Lagurus ovatus L. « Regio mediterranea (sensu amplissimo). » — Même dans le sens le plus large, on ne peut comprendre le littoral de la Manche dans la région méditerranéenne. Le *Lagurus ovatus* croissait autrefois en abondance à Tourlaville ! à l'est de Cherbourg ; cette localité est détruite depuis quelques années, mais la plante existe toujours sur le littoral ouest de la Hague, dans les dunes de Biville et Vauville ! ; elle se trouve à Guernesey !, sur le littoral nord de la Bretagne, puis sur les côtes océaniques, de la Bretagne au Portugal.

P. 52. Holcus mollis L. « Europa media et meridionalis. » — Écosse, Hébrides, Shetland, Suède, Norvège : Christianssund (63°7' latit.).

P. 53. Airopsis globosa Desv. « Hispania, Gallia australis, Sicilia. » — Ajouter le Portugal : Coimbra, Pinhal do Rangel, leg. A. Moller, Junho 1888 (Fl. lusit. exs. n° 615).

P. 57. Deschampsia setacea [Huds.] « Europæ pars occidentalis. » — Je l'ai reçu du Danemark : Jutland (Lange) ; de l'Ile Romö (L. Borst) ; croît dans le nord de l'Allemagne, de la Westphalie à l'île Rugen, d'après M. Garcke ; et en Norvège, d'après M. A. Blytt.

P. 62. Avena barbata Brot. « Regio mediterranea (sensu amplo). » — Région maritime de toute la Bretagne, sur la Manche comme sur l'Océan ; commun dans le département des Côtes-du-Nord (Mabille).

Digitized by Google

P. 64. Avena sulcata Gay. « Lusitania, Hispania. » — Répandu dans tout l'Ouest de la France ; je l'ai des Pyrénées : Gèdre (Bordère), Bagnères-de-Bigorre (Philippe) ; des Landes : Mont-de-Marsan (Boreau) ; de la Gironde : Lande d'Arlac, près Bordeaux (Des Moulins) ; de la Charente-Inférieure : Mortagne (Lloyd) ; d'Indre-et-Loire : Lande du Poulailler (Delaunay) ; d'après M. Lloyd, il est commun dans les landes des Côtes-du-Nord.

P. 68. Echinaria capitata Dsf. « Regio mediterranea (sensu amplissimo). » — Quelque extension que l'on veuille donner à la région méditerranéenne, on ne peut pourtant admettre comme telle le centre de la France, c'est-à-dire la Touraine, l'Anjou, le Berry, le Poitou et la Vendée, où la plante est répandue.

P. 72. Triodia decumbens Beauv. « Europa media et meridionalis. » — Shetland, Orcades, Hébrides, Finlande, Suède boréale, Norvège : Vallersund (63°51).

P. 73. Eragrostis pilosa Beauv. « Europa meridionalis. »

Eragrostis multiflora Aschs. « Europa meridionalis. »

Ces deux plantes sont abondantes dans le centre et l'ouest de la France, et se rencontrent çà et là encore plus au nord.

P. 76. Kœleria phleoides Pers. « Regio mediterranea (sensu amplissimo). » — Bretagne : Le Croisic (Lloyd).

P. 80. Briza minor L. « Europa meridionalis. » — Abondant en Normandie et en Bretagne ; croît aussi en Angleterre.

P. 82. Cynosurus cristatus L. « Europa media et meridionalis. » — Écosse, Shetland, Orcades, Norvège, Suède boréale, Finlande.

Digitized by Google

P. 82. Cynosurus echinatus L. « Europa meridionalis. » — Littoral de la Manche : sur la côte ouest de Cherbourg, Guernesey, Jersey, la côte nord de la Bretagne ; puis le littoral océanique de la France.

P. 86. Poa palustris L. « Europa media et australis. » — Danemark : Sjælland (Mortensen), Norvège, Suède, Finlande boréale, Lapponie russe.

P. 88. Poa compressa L. « Europa media et australis. » — Écosse, Norvège, Suède boréale, Russie septentrionale : Duderhof (Herder).

P. 88. Poa remota Fr. « Suecia. » — Je le possède non seulement de la Suède : Medelpad (J. Ångström), Lapponie (Andersson), mais aussi du Danemark : Sjælland (Lange) et de la Norvège : Christiania (N. Blytt, sub *P. hybrida)*; se trouve encore dans la plus grande partie de la Finlande jusqu'à la Lapponie orientale, et même, selon M. Garcke, dans diverses régions de l'Allemagne.

P. 89. Colpodium pendulinum Gris. « Rossia arctica. » — Cette plante n'est pas spéciale à la Russie arctique ; elle croît des deux côtés du Fleuve Torneå, en deçà du cercle polaire, aussi bien en Suède qu'en Finlande, en Vestrobothnie comme en Ostrobothnie, et je l'ai de Haparanda comme de Torneå (Andersson, J. G. Agardh, Almquist, Govenius).

P. 89. Scolochloa festucacea Lk. « Europa septentrionalis. » — N'est pas exclusivement septentrional, et se trouve à Berlin (Körnicke), et dans plusieurs autres localités d'Allemagne indiquées par M. Garcke dans sa « Flora von Deutschland ».

P. 90. Atropis distans Gris. « Europa media et meri-

Digitized by Google

dionalis. » — Islande, Fœroë, Ecosse, Norvège, Suède, Finlande, et tout le littoral de la Lapponie russe selon M. Fehlman.

P. 92. ATROPIS TENUIFOLIA B. R. « Hispania. » — Ajouter le Portugal : Algarve, Olhão, leg. A. Moller, maio 1889 (Fl. lusit. exs. n° 616, sub *Glyceria leptophylla* Steud.)

P. 92. ATROPIS BORRERI [Bab.] « Litora maris atlantici, germani et baltici. » — Ajouter le littoral de la Manche, Angleterre et Normandie. (Voir ma note : « Le *Glyceria Borreri* à Cherbourg », dans le Bull. Soc. Linn. Norm., 4e sér., vol. I, 1887.)

P. 101. FESTUCA DUMETORUM L. « Litora maris atlantici. » — Sous ce nom M. Richter cite les synonymes suivants : « *F. arenaria* Gr. et Godr., *F. halmyris* Mab., *F. juncifolia* St-Am., *F. sabulicola* L. Duf. », tandis que c'est au *F. varia*, f. *arenaria* Osb. (p. 99) qu'il rapporte comme synonyme le *F. oraria* Dumort. ; cette synonymie est complètement inexacte. — Il existe dans les sables maritimes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Océan, une plante appelé *F. arenaria* par Godron, (*non* Osb.), *F. sabulicola* par Léon Dufour, et *F. oraria* par Du Mortier ; ces trois noms sont de vrais synonymes ; mais le *F. juncifolia* de St-Amand est une toute autre plante, et il en est de même du *F. halmyris* de Mabille ; l'auteur de cette dernière espèce la compare au *F. rubra* dont il cherche à la distinguer, et nullement au *F. arenaria* qu'il énumère plus loin ; d'ailleurs il est facile de voir que la description du *F. halmyris* ne convient pas au *F. oraria* (1). — Le *F. oraria*

(1) Catalogue des plantes qui croissent autour de Dinan et de Saint-Malo, avec notes et descriptions pour les espèces critiques ou nouvelles (*in* Act. Soc. Linn. Bordeaux, XXV, 1864).

Digitized by Google

croît *exclusivement* dans les sables maritimes purs, non fixés, souvent en compagnie de *Convolvulus Soldanella, Psamma arenaria*, *Elymus arenarius*, etc., et nullement à l'abri de *buissons* d'aucune sorte ; pour une telle plante, l'épithète « *dumetorum* » est donc un contre-sens grossier, c'est un « nomen omnino incongruum » qui doit être abandonné, d'autant plus que la diagnose de Linné est tellement vague que le nom de *F. dumetorum* L. a été appliqué à des espèces diverses de l'intérieur et employé longtemps dans une tout autre acception que celle à laquelle on le limite aujourd'hui. Il serait plus rationnel d'adopter le nom de l'auteur qui le premier a décrit l'espèce d'une manière précise, c'est-à-dire *Festuca oraria* Dumort.

P. 108. Festuca ciliata Pers. « Europa australis. (Reg. medit.) » — Angleterre, Bretagne, le centre et l'ouest de la France.

P. 109. Festuca Lachenalii Spenn. « Europa meridionalis. » — Dans presque toute la France, au nord, à l'ouest, au centre et à l'est ; je l'ai du Bas-Rhin : Scherville (Warion), et il est indiqué dans diverses localités de l'Allemagne.

P. 110. Festuca patens Brot. « Lusitania. » — Ajouter l'Espagne : Puerto de Manzanah, Leon, 10 jul. 1852 (Lange, sub *Nardurus Poa* γ *maximus.)*

P. 110. Festuca maritima. L. « Europa meridionalis, Belgium. (Reg. medit.) » — Dans presque toute la France : environs de Paris, Normandie, Bretagne, l'Ouest et le Centre.

P. 111. Scleropoa rigida Gris. « Europa meridionalis. » — Abondant dans le Nord-Ouest de la France ; existe en Belgique, dans les Pays-Bas (Prodr. fl. bat.), en Allemagne, en Angleterre, Irlande et Ecosse.

Digitized by Google

P. 113. Bromus madritensis L. « Europa meridionalis. (Regio mediterr. tota.) » — Normandie et Bretagne, d'où je l'ai de nombreuses localités ; je l'ai également d'Angers (Boreau) et de Tours (Delaunay) ; croît aussi en Angleterre, Irlande et Écosse.

P. 113. Bromus maximus Desf. « Europa meridionalis. » — En y comprenant les synonymes cités, même observation que pour l'espèce précédente.

P. 114. Bromus secalinus L. « Europa media. » — Écosse ; Norvège (latit. 64°5') ; Bothnie et Lapponie suédoises ; Finlande, jusque dans l'Ostrobothnie boréale.

P. 115. Bromus racemosus L. « Europa. » — Manque en Écosse, en Norvège, dans la plus grande partie de la Suède, et en Finlande, c'est-à-dire dans presque toute l'Europe septentrionale.

P. 116. Bromus mollis L. « Europa media et meridionalis. » — Cette plante, au contraire, habite le nord de l'Europe : l'Écosse, la Norvège, la Suède boréale et le sud de la Finlande.

P. 119. Brachypodium ramosum R. S. « Regio mediterranea (sensu amplo.) » — Ajouter la Russie orientale : Sarepta (Becker).

P. 121. Lolium linicola Sond. « Europa media. » — Suède boréale, Norvège, Finlande.

P. 121. Lepturus incurvatus Trin. « Litora maris mediterranei. » — Ajouter les rivages de la mer Caspienne : Baku (Radde).

P. 122. Lepturus filiformis Trin. « Europa meridionalis. » — Angleterre, Irlande et Écosse ; Bretagne, Normandie, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Suède.

Digitized by Google

P. 125. Agropyrum obtusiusculum Lge. « Dania, Scania. (end.) » — Cherbourg, où je l'ai trouvé assez abondant ; mes échantillons ont été révisés par M. Lange.

P. 125. Agropyrum junceum Beauv. « Europa media et meridionalis. » — Écosse, Norvège, Suède.

P. 127. Triticum ovatum Gr. et Godr. « Europa meridionalis. » — Centre et Ouest de la France (Boreau, Lloyd).

P. 128. Triticum triaristatum Gr. Godr. « Europa meridionalis (Reg. medit.) » — Ajouter le Daghestan : Derbent (Becker).

P. 130. Hordeum murinum L. « Europa omnis. » — Manque dans toute la Finlande et le nord de la Russie ; dans la Norvège, la Suède septentrionale, et est très rare en Irlande.

P. 131. Hordeum maritimum With. « Europa. (cosmop.) » — Indication plus que vague et illusoire pour une plante maritime qui manque complètement sur de larges étendues de rivages, par exemple sur tout le littoral de la mer Baltique, en Finlande, en Russie, en Allemagne, en Danemark et en Suède ; et dont on n'a pu constater l'existence certaine ni en Irlande *(cfr.* Cybele hibernica, p. 360), ni en Écosse *(cfr.* Cybele britannica, III, p. 244).

P. 131. Hordeum Gussoneanum Parl. « Sicilia. » — Ajouter le Portugal : Coimbra, Estrada de Cellas, leg. A. Moller, maio 1886 (Fl. lusit. exs. n° 39).

P. 131. Hordeum europæum All. « Europa media et meridionalis. » — Öland (El. Fries), Gothland (Andersson).

P. 134. Cyperus vegetus W. « Hispania, Gallia. » —

Digitized by Google

Ajouter le Portugal : Coimbra, Valla da Geria, leg. A. Moller, Junho de 1888 (Fl. lusit. exs. n° 435).

P. 134. Cyperus fuscus L. « Europa omnis. » — Manque complètement en Russie septentrionale, en Finlande, en Norvège ; est signalé comme très rare dans la partie la plus méridionale de la Suède, et seulement dans deux localités de l'Angleterre *(cfr.* Cybele britannica, III, p. 621) dont une a disparu *(cfr.* Babington) ; n'existe ni en Irlande, ni en Écosse.

P. 134. Cyperus congestus Vahl. « Byzantium. » — Ajouter le Portugal : Coimbra, Arregaca, leg. A. Moller, set. de 1889 (Fl. lusit. exs. n° 835).

P. 136. Cyperus longus L. « Europa meridionalis. (Reg. mediterr.) »—Abondant aux environs de Cherbourg, ainsi que sur d'autres points de la Normandie jusqu'au Havre ; commun en Bretagne et dans l'Ouest, et çà et là dans le centre de la France ; se trouve également en Angleterre, et à Guernesey où je l'ai récolté en août 1850.

P. 137. Scirpus fluitans L. « Europa. » — Manque en Russie, en Finlande et en Norvège.

P. 138. Scirpus supinus L. « Europa exclusa peninsula hispanica. » — Ce n'était pas seulement la Péninsule ibérique qu'il fallait exclure, mais de plus, une partie de l'Europe moyenne et toute l'Europe septentrionale et arctique : cette plante n'existant ni dans les Iles Britanniques, ni en Norvège, ni en Suède, ni en Finlande, ni dans le nord de la Russie, et paraissant manquer aussi dans les régions les plus méridionales de l'Europe.

P. 139. Scirpus parvulus R. S. « Per Europam. » — Indication trop vague pour une plante qui manque dans de nombreuses et vastes régions de l'Europe.

Digitized by Google

P. 146. Carex obtusata Lilj. « Germania. » — Je l'ai de Suède : Öland (Andersson, Scheutz, Johansson). Cette île n'appartient pas encore à « Germania ».

P. 148. Carex stenophylla Wahl. « Austro-Hungaria, Lombardia, Tauria. » — Ajouter la Russie orientale : Sarepta (Becker).

P. 149. Carex muricata L. « Europa omnis. (Sibiria, Amer. bor.) » — Ajouter le Caucase (Radde).

P. 149. Carex divulsa Good. « Europa omnis. » — Manque en Écosse, en Norvège, en Finlande, en Russie septentrionale et ne se trouve en Suède que dans la partie la plus méridionale.

P. 150. Carex leporina L. « Europa media et meridionalis. » — Écosse, Shetland, Suède et Finlande boréale, Norvège arctique : Iles Loffoden.

P. 151. Carex heleonastes Ehrh. « Europa media. » — J'ai reçu cette plante de la Livonie : Dorpat (Glehn) ; de la Suède : Upsal (Andersson), Upland (Borén), Herjedalen (Fristedt et Lovén) ; et elle s'avance dans la région arctique, en Lapponie russe, finlandaise, suédoise et norvégienne (69°30' latit.).

P. 152. Carex microstachya Ehrh. « Europa borealis. » — Pour l'espèce précédente, l'indication « Europa media » devait être complétée par les mots : « septentrionalis et arctica » ; en revanche, pour celle-ci, l'indication « Europa borealis » doit être complétée par le mot « media », puisque les Flores de l'Allemagne nous apprennent que cette plante croît en « Germania » dans la Frise orientale, le Lunebourg, le Holstein, la Poméranie, la Prusse orientale et la Silésie.

Digitized by Google

P. 153. CAREX LONGISETA Brot. « Lusitania. (Species dubia.) » — Coimbra : Pinhaes da Fonte de Telha, leg. A. Moller, abril de 1890 (Fl. lusit. exs. n° 827).

P. 153. CAREX MARITIMA Müll. « Regio borealis Scandinaviæ. (arct.) » — Je l'ai aussi de la partie méridionale de la Scandinavie : Bohusland (C. J. Lindeberg), Uddevalla (Andersson), Christiania (N. Blytt).

P. 153. CAREX SALINA Whlbg. « Regio arctica. » — Ajouter la var. **C. kattegatensis,** que j'ai reçue de Göteborg (Winslow) et qui est indiquée sur d'autres points de la Scandinavie et en Écosse. — C'est au *C. salina* et non au *C. aquatilis* Whlbg. (p. 155) que paraît se rattacher le véritable *C. hyperborea* Drej. (non auct.) ; ajouter, comme habitat de ce dernier, le Groenland : Jacobshavn (Hastrup).

P. 154. CAREX STRICTA Good. « Europa media et meridionalis. » — Écosse, Suède centrale et boréale, Finlande.

P. 154. CAREX CÆSPITOSA L. « Europa media. » — Norvège, Suède, Finlande, Lapponie russe.

P. 155. CAREX TRINERVIS Degl. « Litora occidentalia. » — Je l'ai reçu de la mer du Nord : Ile de Romö (N. E. Petersen, L. Borst) ; se trouve d'ailleurs dans le nord-est de la France, dans les Pays-Bas (*cfr.* Prodr. fl. batav.), et à Norderney, Borkum, Sylt, etc. (*cfr.* Garcke Fl. v. Deutschland.)

P. 158. CAREX CONGLOBATA Kit. « Hungaria. » — Ajouter, en dehors de l'Europe : Soongorie (Schrenk).

P. 158. CAREX PILULIFERA L. « Europa media et meridionalis. » — Écosse, Hébrides, Finlande, Suède boréale, Norvège jusqu'au Kvæfjord (latit. 68°45').

Digitized by Google

P. 161. Carex stygia Fr. « Norvegia et Rossia arctica. (end.) » — Se trouve aussi en Amérique : Sitcha (Mertens).

P. 162. Carex tristis M. B. « Hungaria, Transsilvania, Banatus. (end.) » — Existe hors de l'Europe, en Asie : Tarbagatai (Schrenk).

P. 164. Carex extensa Good. « Europa fere omnis. (end.) » — Il aurait été utile d'indiquer que cette espèce croît presque exclusivement sur le littoral maritime et qu'elle manque dans l'intérieur des terres, c'est-à-dire sur la plus grande superficie de l'Europe.

P. 165. Carex diluta M. B. « Rossia meridionalis. (As. min.) » — Ajouter : Soongorie (Schrenk) ; Turkestan : Issikul (Regel).

P. 165. Carex binervis Sm. « Europa occidentalis. » — Bavière (*ex* Garcke) ; Norvège jusqu'à 63°30' latit. (*ex* Ax. Blytt).

P. 165. Carex silvatica Huds. « Europa omnis. » — Manque dans la région boréale, en Finlande et dans le nord de la Suède.

P. 166. Carex lævigata Sm. « Europa austro-occidentalis, Galicia, Rossia. » — Il faudrait supprimer le mot « austro », car la plante paraît assez rare dans la partie méridionale de l'ouest de la France, tandis qu'elle est plus abondante en Bretagne et en Normandie, et qu'on la rencontre du sud au nord de l'Irlande, en Angleterre et en Écosse.

P. 166. Carex Grahami Boott. « Scotia. » — En indiquant le *C. vesicaria alpigena* Fr. comme synonyme du *C. Grahami*, on ne devait pas limiter son habitat à l'Écosse,

Digitized by Google

puisque la plante de Fries est suédoise ; je l'ai du Herjedalen : Skarffjellet (Fristedt et Lovén) et de la Lapponie (Andersson) ; elle existe aussi en Finlande.

P. 167. CAREX ACUTIFORMIS Ehrh. « Europa media et meridionalis. » — Existe dans la région boréale, en Écosse, en Finlande, en Norvège, en Suède : Sodermanland (Björnström), Skåne (Andersson).

P. 167. CAREX FILIFORMIS L. « Europa media. » — Écosse, Lapponie russe, suédoise, norvégienne jusqu'au-delà du cercle polaire : Porsanger (latit. 70°20').

P. 169. × CAREX LIGERICA Gay. (arenaria × Schreberi). — Il serait intéressant d'apprendre sur quelles observations pratiques M. Richter s'est basé pour établir l'hybridité du *C. ligerica ;* car jamais en France, que l'on peut bien considérer comme la patrie principale de cette espèce, aucun botaniste n'a été tenté de soupçonner une hybridité possible, pas même Godron qui s'est tant occupé de ces questions. Il est du reste difficile de comprendre à priori comment une plante croissant en une telle abondance sur de nombreux points de la vallée de la Loire, par exemple, aurait pour père le *C. arenaria* qui n'existe pas dans ces localités !

P. 170. × CAREX SIEGERTIANA Uechtr. (vesicaria × hirta.) — Voici encore un prétendu hybride, au sujet duquel je ne puis mieux faire que de transcrire l'étiquette autographe accompagnant l'échantillon reçu de l'inventeur de l'espèce, et dans laquelle il proteste contre tout soupçon d'hybridité : « Flora Silesiæ australis. — *Carex Siegertiana* Uechtritz (in Verh. des bot. Vereins für die Provinz Brandenburg und angrenzende Länder, VIII, 1866, p. 83-103). — *C. aristata* Siegert ! (Jahresb. der bot. Section

Digitized by Google

der Schlesischen Gesellschaft, 1851), *non* R. Br. — *C. vesicaria* × *hirta* Wimm. ! (Fl. von Schlesien, ed. III) *sed minime hybrida stirps!* — *C. orthostachys* Trev. (in Led. Fl. ross. ex p., nempe pl. petropolit. !), Fries ! (Summa veg. II) *nec* C. A. Meyer (in Fl. altaica IV). — Vratislaviæ, in pratis humidis, ad fossas umbrosas alluvii inter oppidulum Centh et pagum Neudorf (locus classicus, unicus certus in Europa media et autralis), cum *C. vesicaria* frequens, *absque C. hirta!* — 16. VI. 1863. — Uechtritz. » — Consulter d'ailleurs le mémoire de R. von Uechtritz : « Ueber *Carex aristata* Siegert » dans le Recueil cité, où la question est traitée avec de longs détails.

P. 172. Arum italicum Mill. « Regio mediterranea. » — Aussi abondant à Cherbourg que le *A. maculatum*, ainsi du reste que sur beaucoup d'autres points de la Normandie ; on le trouve dans les Iles anglo-normandes, en Bretagne et dans tout l'ouest de la France.

P. 178. Juncus glaucus Ehrh. « Europa tota. » — Manque dans l'Europe boréale : la Norvège, le nord de la Suède, la Finlande, les provinces baltiques russes et le reste de la Russie septentrionale.

P. 179. Juncus acutus L. « Ad litora maris Britanniæ et Europæ australis. » — J'ignore ce que l'on entend ici par « Mare Britanniæ », mais, pour tout le monde, l'Océan Atlantique et notamment le Golfe de Gascogne ne portent pas ce nom. Le *J. acutus* habite toutes les côtes françaises de la Manche et de l'Océan jusqu'à l'Espagne, et les côtes océaniques de l'Espagne et du Portugal.

P. 180. Juncus obtusiflorus Ehrh. « Per totam Europam. » — Manque dans toute l'Europe boréale et arctique.

Digitized by Google

dans le nord de la Russie y compris les provinces baltiques, dans la Finlande, la Norvège, et ne se trouve, en Suède, que dans la partie la plus méridionale : Skåne (Andersson).

P. 182. JUNCUS FONTANESII Gay. « Gallia meridionalis, Italia, Sardinia, Sicilia. Barbaria. » — Ajouter le Portugal : Arredores de Coimbra, Vil de Mattos, leg. A. Moller, agosto de 1890 (Fl. lusit. exs. n° 846) ; et en dehors de l'Europe, l'Algérie : Alger (Duval-Jouve), et la Syrie : Beyrouth (Blanche).

P. 182. JUNCUS CAPITATUS Weig. « Per totam fere Europam. » — Étranger à l'Europe septentrionale et arctique et à une partie de l'Europe moyenne ; il n'existe ni en Finlande, ni dans la Russie septentrionale, ni en Prusse, ni en Norvège, ni en Suède (sauf l'extrémité méridionale), ni en Écosse, ni en Irlande, et en Angleterre on ne l'a vu qu'à la pointe de la Cornouailles aux environs des caps Lizard et Lands-End.

P. 185. LUZULA WAHLENBERGII Rupr. « Suecia. (end.) » — Outre la Suède, je l'ai de la Norvège : Kaafjord (N. Blytt), et il se trouve également dans la Lapponie russe (Fellman).

P. 185. LUZULA PARVIFLORA Ehrh. « Norvegia, Suecia. » — Ajouter la Lapponie finlandaise et russe.

P. 188. NARTHECIUM OSSIFRAGUM Huds. « Tota Europa. » — Manque dans l'Europe australe, dans la plus grande partie de l'Europe septentrionale et même de l'Europe moyenne orientale.

P. 192. ASPHODELUS ALBUS Mill. « Regio mediterranea ab Hispania usque ad Croatiam et Albaniam. (end.) » — Habite le centre, l'ouest et le nord-ouest de la France, par exemple la Bretagne.

Digitized by Google

P. 185. Gagea stenopetala Rb. « Europa exclusis partibus maritimis. » — L'expression « partibus maritimis » signifie-t-elle le littoral seulement, ou tous les pays qui touchent à la mer ? En ce cas elle n'est guère applicable, car la plante existe dans les Pays-Bas, le Danemark, la Suède : Upsal (Andersson), le littoral baltique de la Prusse : Danzig (Klinsmann) ; par contre, il y aurait d'autres exclusions à faire, par exemple toute l'Europe boréale et une grande partie de l'Europe moyenne et méridionale.

P. 198. Allium vineale L. « Europa occidentalis. (end.) » — Habite la Norvège, la Suède : Upsal (Andersson), et toute l'Europe centrale : Allemagne, Autriche-Hongrie, Serbie, Turquie, Italie, etc.

P. 199. Allium scorodoprasum L. « Europa tota. » — En Norvège, il n'a été vu que dans une seule localité *(ex* N. Blytt) ; il manque dans le nord de la Suède et de la Russie, et en Finlande il est signalé seulement à Åbo et dans l'île d'Åland.

P. 199. Allium sphærocephalum L. « Europa tota. » — Manque dans toute l'Europe boréale et la partie septentrionale de l'Europe moyenne ; en Irlande, Écosse, Angleterre (sauf une seule localité : Bristol), en Norvège, en Suède, en Finlande, en Russie septentrionale (y compris les provinces baltiques), dans les Pays-Bas et le nord de l'Allemagne, à l'exception d'une seule localité : Francfort-sur-l'Oder.

P. 203. Allium obliquum L. « Transsilvania (Torda). (Sibiria). » — Outre l'échantillon de Torda-Hazadik que m'a donné le cardinal Haynald, j'ai cette plante de la Russie orientale : Sergiensky, Orenbourg (Pabo).

Digitized by Google

P. 204. ALLIUM ANGULOSUM L. « Europa omnis. » — Manque dans toutes les Iles Britanniques, en Norvège, en Finlande, dans les provinces russes de la Baltique, dans tout l'ouest et le centre de la France, la Péninsule ibérique?, et presque toute la région méditerranéenne.

P. 204. ALLIUM AMMOPHILUM Heuff. « Banatus. (end.) » — J'en ai reçu des échantillons de la Transsylvanie (Fuss, Stur, Janka) et de la Serbie (Pančić).

P. 208. ALLIUM GLOBOSUM Red. « Tauria, Rossia australis. (Caucas.) » — Je l'ai de la Serbie (Pančić), de l'Illyrie : M^te^ Spaccato (Tommasini), Duino (Stur) ; de la Carniole : in alpe Kosjeti penes Zredni Verch, « locus originalis detectionis » (N. Rastern, sub *A. kermesinum* Rchb.) ; — et en dehors de l'Europe, de la Soongorie : Alatau (Schrenk) et du Turkestan ; Talkischlucht (Regel !).

P. 210. ALLIUM ATRO-PURPUREUM W. K. « Hungaria, Thracia. (Asia.) » — Ajouter la Transsylvanie : Torda (Haynald, Fuss).

P. 211. NOTHOSCORDON FRAGRANS Kth. « Gallia meridionalis. » — Ajouter le Portugal : Coimbra, S. José e Panedo de Sandade, leg. A. Moller, Abril de 1890 (Fl. lusit. exs. n° 857).

P. 212. FRITILLARIA TENELLA M. B. « Gallia, Austria meridionalis, Banatus, Dalmatia, Zacinthus. (Cauc.) » — Je l'ai reçue aussi de la Serbie (Pančić) et de la Transsilvanius (Fronius).

P. 212. FRITILLARIA MESSANENSIS Raf. « Sicilia, Insulæ ionicæ, Græcia, Creta. (end.) » — Ajouter le Portugal : Serra do Gerez, entre Vidoal e o Borrageiro, leg. A. Moller, Junho de 1890 (Fl. lusit. exs. n° 862).

Digitized by Google

P. 216. Tulipa silvestris L. « Per totam Europam. » — Manque en Irlande, en Écosse, en Finlande, dans la Russie septentrionale, et seulement adventif en Angleterre, en Danemark et dans le sud de la Norvège et de la Suède ; à plus forte raison, n'appartient pas à l'Europe arctique.

P. 222. Ornithogalum umbellatum L. « Per totam Europam. » — Plante également étrangère à l'Europe septentrionale, et dans les quelques localités citées en Angleterre et dans le sud de la Scandinavie, elle est considérée comme introduite.

P. 223. Ornithogalum nutans L. « Per totam Europam. » — Manque dans l'Europe septentrionale et dans la zone océanique ; les quelques localités indiquées en Angleterre et dans la Suède méridionale sont suspectes quant à l'indigénat ; n'existe pas dans le nord, l'ouest et le centre de la France, sauf de rares exceptions pour le centre, par ex. : Bourgueil, Indre-et-Loire (Delaunay).

P. 224. Ornithogalum pyrenaicum L. « Ab Anglia ad Hispaniam, Græciam et Tauriam. » — Ajouter le Portugal : Coimbra, Ponte dos Asnos, leg. A. Moller, Junho de 1890 (Fl. lusit. exs. n° 862).

P. 227. Muscari neglectum Guss. « Europa meridionalis. » — Le nord-est de la France *(ex* Godron) ; l'Alsace *(ex* Kirschleger).

P. 228. Muscari comosum Mill. « Europa meridionalis. » — Croît en Normandie, en Bretagne, dans toute la France de l'ouest à l'est, en Alsace, dans l'Allemagne centrale : Saxe, Silésie, Bohême, etc. *(ex* Garcke).

P. 230. Asparagus prostratus Dmrt. « Litora maris Germani. » — N'est pas une simple variété de *A. officina-*

Digitized by Google

lis, mais bien une excellente espèce qui croît sur le littoral de la mer du Nord, de la Manche et de l'Océan ; elle se trouve près de Cherbourg, dans les sables maritimes de la mare de Vauville.

P. 230. ASPARAGUS MARITIMUS Mill. « Regio mediterranea. » — Ajouter : Serbie boréale et orientale (Pančić, sub *A. scaber).*

P. 233. POLYGONATUM VERTICILLATUM All. « Per totam Europam. » — Manque en Finlande, dans le nord de la Russie (y compris les provinces baltiques), en Irlande (très rare en Grande-Bretagne), dans les Pays-Bas, dans tout le nord, le centre et l'ouest de la France, où il n'existe que dans les régions montagneuses de l'Auvergne, des Cévennes, des Alpes, du Jura et des Vosges.

P. 234. GALANTHUS PLICATUS M. B. « Tauria. (end.) » — Se trouve en outre dans la Transcaucasie : Media prope Lenkoran *(leg.* Hohenacker, *comm.* Funk). — *cfr.* R. Fr. Hohenacker : « Enumeratio plantarum in territorio Elisabethopolensis et in provincia Karabach sponte nascentium » *(in* Bull. Soc. Natur. Moscou, VI, 1833), et « Enumeratio plantarum quas in itinere per provinciam Talysch collegit » *(ibid.* XI, 1838) ; la localité de Lenkoran est citée p. 253.

P. 240. Après le NARCISSUS RUPICOLA, ajouter :

Narcissus scaberulus Henriq. *in* Bol. da Soc. Broter. VI, 1888, p. 45 (cum icone).

Lusitania : Arredores de Oliveira do Conde, Penha do Vieiro, leg. A. Tavares, marzo 1888 (Fl. lusit. exs. n° 438). — *cfr.* J. A. Henriques : Additamento ao Catalogo das Amaryllideas de Portugal (Boletim da Sociedade Broteriana, *l. c.).*

Digitized by Google

P. 241. Narcissus radiiflorus Salisb. « Gallia, Helvetia, Austro-Hungaria australis, Serbia, Montenegro, Græcia. (end.) » — Ajouter l'Italie : Pise (Herb. hort. bot. Pisani), et la Transsylvanie : Rodna (D. Stur).

P. 241. Narcissus serotinus L. « Italia et insulæ italicæ. (Afr. bor.) » — Ajouter la Grèce : Attica, in collibus aridis maritimis prope Piræum rarior (De Heldreich, Herb. græc. norm. n° 887).

P. 245. Narcissus Macleaii Lindb. « Pyrenæi. » — M. Richter cite comme synonyme le *N. pseudo-narcisso-poeticus* Gr. Godr. ; Grenier m'a envoyé cet hybride provenant de Pontarlier, Doubs, et il est indiqué ailleurs dans l'est de la France.

P. 245. Pancratium maritimum L. « Regio mediterranea. (Cyprus, Afr. bor.) » — Répandu sur tout le littoral océanique de la France, depuis les Basses-Pyrénées jusque dans la Bretagne : Royan, Charente-Inférieure (Lespinasse), Ile de Houat, Morbihan (Lloyd, Taslé).

P. 246. Crocus nudiflorus Sm. « Gallia, Hispania. (end.) » — Je l'ai d'Angleterre : Nottingham (O. A. Moore, J. Mitchell), Derby (Whittaker) ; cet indigénat avait paru douteux à Watson, mais M. Babington l'admet sans réserves.

P. 247. Crocus Imperati Ten. « Calabria. (end.) » — Se trouve aussi au nord de la Calabre ; j'en ai un échantillon authentique de Tenore ! récolté dans l'île de Capri, province de Naples.

P. 253. Iris italica Parl. « Italia borealis. (end.) » — Ajouter : Iles de Lérins (Hervé de Maupassant).

Digitized by Google

P. 258. Iris fœtidissima L. « Europa centralis et meridionalis. » — L'expression « centralis » employée ici au lieu de « media », peut faire croire que l'auteur limite l'habitat de cette plante au centre de l'Europe ; cependant elle croît en Angleterre et en Irlande, et sur tout le littoral occidental de la France jusqu'en Portugal.

P. 258. Iris variabilis Jacq. « Hispania, Gallia, Corsica. (Algeria.) » — Ajouter le Portugal : Arred. de Miranda do Douro, Villar Seco, leg. J. de Mariz, Junho 1888 (Fl. lusit. exs. n° 437, sub *I. Xiphium).*

P. 260. Gladiolus illyricus Koch. « Anglia, Europa meridionalis. » — Croît aussi dans le centre et l'ouest de la France jusque dans la Bretagne ; Vendée : Fontenay (Lloyd), Nieul-le-Dolent (Pontarlier) ; Morbihan : Belle-Ile (Taslé).

P. 260. Gladiolus segetum Ker. « Regio mediterranea. (Afr. bor., Ins. canar.) » — Se trouve dans l'ouest et le centre de la France, dans l'est jusqu'en Savoie : Beauvais-sur-Matha, Charente-Inférieure (Savatier) ; Meyssac, Corrèze (André); Bordeaux (Des Moulins); Luzignan, Dordogne (Des Moulins) ; Monléon-Magnoac, Hautes-Pyrénées (Miègeville) ; Villeurbanne (Thuret) ; Savoie (Chavin) ; et en dehors de l'Europe, en Asie, dans le Turkestan (Regel).

P. 265. Orchis morio L. « Europa omnis. » — Manque dans l'Europe boréale, en Écosse, dans le nord de la Scandinavie et de la Russie et dans toute la Finlande.

P. 267. Orchis stenoloba Rb. — Un échantillon de mon herbier récolté à Lavardin, Loir-et-Cher, m'a paru correspondre exactement à la description que Boreau donne de l'*Orchis hybrida* Bnngh., mais il diffère certainement

Digitized by Google

de l'*O. purpureo* × *militaris* que Timbal-Lagrave m'a envoyé de Toulouse. Il est probable que tous les noms cités ici ne sont pas de véritables synonymes.

P. 269. ORCHIS MASCULA L. « Europa tota. » — Manque dans l'Europe boréale, en Écosse, dans le nord de la Scandinavie et de la Russie, en Finlande.

P. 270. ORCHIS LAXIFLORA Lam. « Europa meridionalis. » — Suède : Gotland *(ex* Kindberg); Pays-Bas, Belgique, Allemagne : Maudach, Palatinat (Schultz bipont.) ; Moravie : Czeitsch (Makowsky) ; France, de l'est à l'ouest : abondant en Normandie et en Bretagne ; Iles anglo-normandes : Jersey (J. Dickson).

P. 270. ORCHIS ANGUSTIFOLIA Rb. « Europa media. (end.) » — Existe dans l'Europe septentrionale, en Écosse, en Norvège et Suède boréales, en Lapponie, en Finlande et dans les provinces baltiques de la Russie : Dorpat (Bunge), Oesel (Schmidt, Glehn, sub *O. Traunsteineri* Saut.).

P. 274. SERAPIAS CORDIGERA L. « Regio mediterranea. » — Croît dans le centre et l'ouest de la France, y compris la Bretagne : Theix, Morbihan (Taslé), Vendée (Pontarlier).

P. 280. GYMNADENIA ALBIDA Rich. « Europa occidentalis. (Groenl.) » — Suède et Norvège, Pays-Bas, Silésie, Bade, Bavière, etc., Jura, Vosges : Hoheneck (Mougeot), Transsylvanie (Herbich), Serbie : M^te^ Kopaonik (Pančić).

P. 281. NEOTINEA INTACTA Rb. « Regio mediterranea. » — Ajouter l'Irlande *(cfr.* Cybele hibernica, p. 283).

P. 282. CEPHALANTHERA RUBRA Rich. « Europa omnis. » — Manque dans les contrées boréales : dans presque toute

Digitized by Google

la Finlande, la Suède et la Norvège, l'Écosse, l'Irlande et l'Angleterre presque entière, dans la Basse-Normandie et la Bretagne, c'est-à-dire dans une large zone comprenant le nord et le nord-ouest de l'Europe.

P. 282. CEPHALANTHERA LONGIFOLIA Fritsch. « Europa centralis et meridionalis. » — Ajouter l'Europe boréale : Écosse, Norvège (63° 4' latit.), Suède, Åland et Russie baltique ; et ne pas limiter à l'Europe « centrale » une plante qui croît dans toutes les Iles Britanniques et sur le littoral océanique du continent.

P. 282. CEPHALANTHERA ALBA Simk. « Europa media et meridionali-orientalis. » — Croît en Angleterre et en Écosse.

P. 283. EPIPACTIS PALUSTRIS Cr. « Europa media et meridionalis. » — Finlande : Åland, Karélie orientale ; Russie : Courlande, Livonie, Esthonie, Moon, Oesel, Runoe ; Suède : Gestricie, Öland (Sjöstrand), Gotland (Andersson) ; Norvège ; Écosse.

P. 284. × EPIPACTIS VIOLACEA Dur. Dusq. *(sic)* Cat. rais. d. pl. Lis. (1846). — *(latifolia × microphylla.)* « Germania. » — M. Rouy, dans ses « Annotations aux Plantæ europææ », a déjà fait remarquer qu'il fallait ajouter « France » à l'habitat limité par M. Richter à « Germania » ; cela était de toute évidence puisque c'est en Normandie que l'espèce a été découverte et publiée. Mais il est encore une autre observation importante à faire : M. Richter considère cette plante comme une hybride qu'il définit par *latifolia × microphylla*. Sur quels motifs cette opinion est-elle fondée ? il m'est impossible de le deviner. D'abord la simple lecture de la description de Durand-Du-

Digitized by Google

quesney (1), et de celles de De Drébisson (Fl. de Norm.) et de Boreau (Fl. du Centre), devait éloigner toute idée d'une hybridation possible, car on y voit des caractères saillants qui n'existent ni chez l'un ni chez l'autre de ses prétendus parents et qui par conséquent ne peuvent être le résultat d'un croisement entre ceux-ci. Mais il est un fait décisif qui enlève tout doute à cet égard : c'est que le *Epipactis microphylla*, le prétendu porte-graines, *n'existe nulle part* en Normandie ! et que, d'après Boreau, il *n'existe pas* non plus dans le Cher où le *Ep. violacea* a été rencontré ; et, de plus, c'est que l'autre prétendu parent, *Ep. latifolia,* ne croît pas dans les mêmes stations que le *Ep. violacea*. En effet, Durand-Duquesney, qui indique en détail toutes les localités des espèces rares de sa région, cite pour le *Ep. latifolia* quatre localités, lesquelles sont toutes différentes des quatre autres citées pour sa nouvelle espèce ; et en outre, parmi les caractères qui distinguent celle-ci du *Ep. latifolia,* il signale : « 5° sa station dans les terrains argilo-siliceux ! ». La même particularité existe ailleurs en Normandie, et je tiens de M. Corbière des renseignements confirmatifs en ce qui concerne Vimoutiers (Orne), où le *Ep. violacea* croît aussi dans les terrains *argileux,* et le *Ep. latifolia* dans les terrains *calcaires*. — Quant au *Ep. atro-rubens*, on ne pourrait non plus soupçonner son intervention dans la production du *Ep. violacea,* car il croît exclusivement dans les terrains calcaires et loin des localités où se trouve le *Ep. violacea*. — Durand-Duquesney m'a donné sa plante récoltée dans la localité classique : Lizieux, Calvados ; je l'ai aussi de Saint-Sau-

(1) DURAND-DUQUESNEY : Coup d'œil sur la végétation des arrondissements de Lizieux et de Pont-l'Evêque, suivi d'un Catalogue raisonné des Plantes vasculaires de cette contrée. (Extrait des Mémoires de la Société d'Emulation de Lizieux, 1846).

Digitized by Google

veur-le-Vicomte, Manche (Tabard), et M. Corbière en a reçu des échantillons d'Alençon et de Vimoutiers, Orne. — M. Babington admet comme espèce le *Epipactis violacea* (Bor.) et en donne une bonne description ; il l'indique en Angleterre, mais sans désignation de localités (Manual of British botany, 8*th* ed. 1881, p. 350) ; là encore il est impossible de soupçonner un cas d'hybridité, puisque le *Ep. microphylla* est complètement étranger aux Iles Britanniques. — Dans sa « Flora von Deutschland » (14e édit. 1882, p. 384), M. le Dr Garcke cite, sous *Ep. latifolia,* la variété « *c) violacea* Durand-Duquesney *(Epipactis sessilifolia* Peterm.) »; il pense que ce peut être une véritable espèce, mais qu'assurément ce n'est pas une hybride des *Ep. latifolia* et *microphylla :* « vielleicht eigene Art, jederfalls kein Bastard von E. latifolia und microphylla ».

II.

En ce qui concerne la nomenclature adoptée dans les « Plantæ Europeæ », bien que ceci ne s'adresse pas en particulier à l'auteur de cet ouvrage plutôt qu'à un grand nombre de botanistes de l'époque actuelle, je ne puis m'empêcher de présenter encore quelques observations sur la façon dont la Nomenclature botanique est journellement bouleversée sous le prétexte d'une application de plus en plus rigoureuse de la loi de priorité, et cela, contrairement à l'esprit de l'article *fondamental* des Lois promulguées en 1867, lequel est ainsi conçu : « Art. 3. Dans toutes les parties de la nomenclature, le principe *essentiel* est d'éviter ou de repousser l'emploi de formes et de noms pouvant produire des erreurs, des équivoques, ou jeter de la confusion dans la science. — Après cela, ce qu'il y a de plus impor-

Digitized by Google

tant est d'éviter toute création inutile de noms. — Les autres considérations, telles que la correction grammaticale absolue, la régularité ou l'euphonie des noms, un usage plus ou moins répandu, les égards pour des personnes, etc., malgré leur importance incontestable, sont relativement *accessoires* ». — Il n'est pas superflu de rappeler cet article qui établit et proclame le principe fondamental dont les articles suivants ne sont que des conséquences ; car il semble devenu lettre morte de nos jours, où l'essentiel est sacrifié à l'accessoire, où la forme emporte le fond, où l'on perd complètement de vue que le *but unique* de la Nomenclature (qu'il ne faut pas confondre avec l'Histoire) est la clarté et la précision d'un langage permettant aux botanistes de s'entendre aisément et sans ambiguité sur des choses et sur des idées.

Dès 1856, j'écrivais (1) : « Avant de rechercher jusqu'à quel point il était avantageux de remettre en lumière des noms restés jusqu'alors dans l'oubli le plus profond, il ne sera peut-être pas inutile d'examiner ici dans quelles justes limites les lois de la priorité doivent être observées, de peur qu'une application brutale et inintelligente de ces lois ne dépasse le but qu'elles se proposent, c'est à savoir : d'une part le maintien d'une nomenclature claire et précise, de l'autre, la justice rendue au véritable inventeur d'une espèce ou d'un genre. » — plus loin : « ... Est-il une source plus certaine de confusion et d'obscurité, que de recourir à ces *fouilles archéologiques* dans d'antiques ouvrages pour en *exhumer* des synonymes souvent plus que douteux ; et que de remplacer, par des noms surannés représentant des objets mal étudiés et imparfaitement connus, des noms plus

(1) Quelques remarques sur la Nomenclature générique des Algues. (Mém. Soc. sc. natur. Cherbourg, tome IV, 1856).

Digitized by Google

récents, il est vrai, mais aussi plus précis et dont l'emploi ne peut donner lieu à aucune équivoque. » — et plus loin encore : « ... En certains cas, *l'usage fait loi ;* et sous peine de causer un trouble fâcheux dans le langage botanique, il faut s'y conformer et respecter la tradition, à moins qu'il ne soit en quelque sorte impossible de faire autrement. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les lois de la priorité ont été instituées surtout afin de mettre la nomenclature à l'abri de modifications inutiles, que l'observation de ces lois est un *moyen* pour obtenir la stabilité de la nomenclature, et non pas le *but* de la nomenclature, et que par conséquent elles ne doivent pas tourner au détriment de celle-ci, par suite d'une application outrée et malentendue. »

Ce que j'écrivais il y a trente-cinq ans, je le pense encore aujourd'hui ; du reste, les remarques qui précèdent se retrouvent condensées en quelque sorte dans l'article 4 des Lois de 1867, où il est dit : « Aucun usage contraire aux règles ne peut être maintenu s'il entraîne des confusions ou des erreurs. Lorsqu'un usage n'a pas d'inconvénient grave de cette nature, il peut motiver des exceptions » ; ce qui équivaut bien à dire : malgré les règles, l'usage fait loi, s'il ne cause ni confusion ni erreur.

D'autre part, l'article 16 prescrit : « Nul ne doit changer un nom ou une combinaison de noms sans des *motifs graves, fondés sur une connaissance plus approfondie des faits*, et sur la nécessité d'abandonner une nomenclature *contraire aux règles essentielles* » ; et pour mieux préciser ce que l'on doit entendre par *règles essentielles,* le législateur renvoie au premier alinéa de l'article 3, et à l'article 4 transcrits ci-dessus.

Or, les « Resurrectionists » se sont acharnés aux exhumations avec une ardeur telle, que le langage courant tend

Digitized by Google

à devenir inintelligible ; on se heurte à chaque instant à un nom tout neuf que l'on suppose désigner une espèce nouvelle, et ce n'est qu'un vieux nom inconnu ressuscité pour une espèce vulgaire ; et, à l'égard de certains auteurs, surtout en cryptogamie, il devient nécessaire d'établir un glossaire spécial pour comprendre le langage qu'ils emploient. (1)

L'article 3 des Lois de la Nomenclature prescrit, dans le deuxième alinéa : « Après cela, ce qu'il y a de plus important est d'éviter toute création inutile de noms. » Or, sub-

(1) Un jour, dans la persuasion qu'il s'agissait d'une espèce nouvelle, je demande un *Webera sessilis* Ldbg. porté sur une liste d'oblata, mais à la réception de l'exemplaire je n'y découvre aucune trace d'une plante quelconque appartenant à ce grand et classique genre. C'est alors que j'apprends que *Webera sessilis* Ldbg. est un nom tout récemment combiné pour désigner le vieux *Diphyscium foliosum* Mohr, et que c'est — pour revendiquer et sauvegarder les droits de priorité de *Webera* Ehrh. 1779 sur *Webera* Hedw. 1782, et de *sessilis* Schmid. 1758 sur *foliosa* Web. 1778, — pour bien montrer que Ehrhart est le premier inventeur du mot *Webera* et Schmidel de l'épithète *sessilis*, — que S.-O. Lindberg en arrive à l'expression : *Webera sessilis* LINDBERG !!! — et de plus, que cette substitution a fourni le moyen de remplacer le classique *Webera* Hedw. par un nom de genre tout neuf : *Lamprophyllum* LINDBERG, et d'apposer la signature « LINDBG. » à chacune des nombreuses et anciennes espèces de ce genre, ainsi baptisées à nouveau. (*cfr.* Öfversigt af Kongl. Vetenskaps-Akademiens Förhandlingar, XX, 1863, p. 393, et XXI, 1864, p. 576 ; Notiser ur Sällskapet pro fauna et flora fennica förhandlingar, IX, 1868, p. 158 ; Acta Societatis scientiarum fennicæ, X, 1875, pp. 4, 25, 26, 27, 29, 56, 75, 87). — Le petit commerce des « Resurrectionists » est en effet d'un assez bon rapport comme placement de *nobis* ; ainsi, par exemple, dans un « Schema di una classificazione delle Epatiche, Memoria del S. C. conte Vittore Trevisan de Saint-Leon » (*in* Mem. del R. Istit. lombardo, cl. di sc. math. e natur. XIII, 1874, p. 383), M. le comte Victor Trevisan de Saint-Leon énumère 856 espèces d'Hépatiques, et sur ce nombre, en jonglant adroitement avec de vieux noms de genres et d'espèces et les combinant avec art, il réussit à appliquer sa propre signature « TREVIS ! » à **537** espèces, daignant consentir à laisser encore à 319 la signature de leur véritable auteur.

Digitized by Google

stituer un vieux nom complètement oublié à un nom universellement admis par l'usage, c'est exactement la même chose, comme résultat, que de créer un nom nouveau faisant double emploi, c'est « jeter de la confusion dans la science ». — Si encore ces revendications en vertu de la loi de priorité portaient sur des noms s'appliquant à des espèces parfaitement décrites et placées à leur juste rang dans la Classification ? — Mais tout au contraire, il s'agit le plus souvent de noms accompagnés de descriptions tellement vagues et incomplètes, que leur identification est des plus problématiques et de nature à soulever des controverses, ce qui avait été la principale cause de leur abandon mérité. Prenons un exemple, quoiqu'il soit étranger aux « Plantæ Europeæ » :

Linné, dans son « Species plantarum », cite une plante qu'il désigne ainsi : « PORELLA †. — Porella pinnis obtusis *Dill.* musc. t. 68. fr 1. — Habitat in Pensylvania. — *Hanc neque ego vidi, nec eam in solo natali investigare potuit D. Kalm.* » et en marge le nom trivial « pinnata ». — Donc, d'après ses propres déclarations, Linné ne se faisait aucune idée de ce que pouvait être cette plante ; c'est à la suite de son genre *Lycopodium* qu'il place ce genre à lui inconnu et signalé par une croix † indiquant qu'il n'a pas vu la plante, et jamais il n'a eu le plus léger soupçon d'un rapprochement possible avec son genre *Jungermannia*, rangé par lui dans une autre grande classe, les « Algæ ». — Quant à Dillen, à qui on veut faire remonter la première création de ce genre *Porella* (1), il n'en avait certes pas la conception qu'on lui prête, et il est de toute évidence qu'il ne trouvait à sa plante aucun rapport avec une Jun-

(1) S.-O. Lindberg: « Utredning af Skandinaviens Porella-former » (*in* Acta Societatis scientiarum fennicæ, vol. IX, 1871, p. 327).

Digitized by Google

germanne quelconque, puisqu'il énumère et figure, sous le nom générique *Lichenastrum*, 28 espèces dont Linné, dans le « Species plantarum », donne la synonymie en les rangeant dans son genre *Jungermannia*, lequel, d'après le « Genera plantarum », est synonyme de *Lichenastrum* Dill. — De longues années s'écoulent, puis paraissent, presque simultanément, des travaux importants sur les Jungermanniées, où ces plantes sont réparties en de nombreux genres fondés sur les caractères de la reproduction, et parmi ces genres, le genre *Madotheca* Dumort., parfaitement constitué par son auteur, devenu classique, renfermant une cinquantaine d'espèces, et dont le type principal est le *Mad. platyphylla* Dum.=*Jung. platyphylla* L., c'est-à-dire le *Lichenastrum arboris vitæ facie, foliis minus rotundis* de Dillen. — Or, un beau jour, sous le prétexte que Dickson avait cru reconnaître dans la plante figurée par Dillen une Jungermanne qu'il appela *Jungermannia porella*, et que plus tard Nees rapporta au genre *Madotheca*, — S.-O. Lindberg supprime le genre *Madotheca* pour le remplacer par *Porella* Linn. ! Voici donc Linné devenu, tout à coup et sans s'en être douté le moins du monde, le *créateur* d'un grand genre établi sur des caractères de reproduction dont il ne soupçonnait même pas l'existence, et composé, sauf ce « Porella pinnata » *à lui inconnu*, d'espèces qu'il rangeait dans un tout autre genre et même dans une autre classe ! Cela est-il admissible aux yeux du simple bon sens ? — Cela est-il équitable ? Le mérite et par suite les droits de Linné sur ce genre sont-ils supérieurs à ceux de Du Mortier ?, et, comme je l'écrivais en 1856, « est-il conforme aux principes de la stricte justice, je le demande, de supprimer un nom générique moderne constatant le résultat d'études éclairées et approfondies, pour y substituer un autre nom employé

Digitized by Google

autrefois d'une manière purement arbitraire et empirique ? » (1)

Assurément, il y aurait de grandes réformes à introduire dans la Nomenclature pour la rendre absolument correcte ; mais, à mon avis, ces réformes ne devront être faites que par un savant d'une autorité magistrale et incontestée, et cela dans un grand travail d'ensemble qui soit le point de départ d'une ère nouvelle pour la Nomenclature. En attendant, le bon sens exige que l'on emploie couramment un langage que tous les botanistes puissent comprendre à

(1) La résurrection de *Porella* n'a pas été sans profit pour ses inventeurs, et la simple substitution de *Porella* à *Madotheca* permet d'abord à S.-O. Lindberg de placer **5** *nobis* pour les espèces européennes ; et comme le genre est riche en espèces exotiques, M. le comte Victor Trevisan de Saint-Leon s'en empare à son tour, et, en quelques minutes, appose **40** *nobis !* à autant d'espèces précédemment découvertes, décrites, nommées et publiées par Taylor, Nees, Lehmann, Lindenberg, Gottsche, Montagne, etc. *(l. c.* p. 407). — Heureusement que tous ces *nobis* doivent être impitoyablement balayés de la Nomenclature, et ce, en vertu de l'article 46 des Lois de 1867, lequel prescrit : « Une espèce annoncée dans un ouvrage sous des noms générique et spécifique, mais *sans aucun renseignement sur les caractères,* ne peut être considérée comme publiée. Il en est de même d'un genre annoncé sans être *caractérisé.* » Or, aucun botaniste de bonne foi ne pourra prétendre que le genre *Porella* soit *caractérisé* par les phrases illusoires et incompréhensibles qui accompagnent ce nom, soit dans les *Acta Upsaliensia* 1741, soit dans le *Genera plantarum,* phrases tellement incompréhensibles que pendant plus d'un siècle aucun bryologue n'avait pu en deviner la signification ; et quant à l'espèce, Linné n'a donné *aucun renseignement sur ses caractères,* puisqu'il ne lui applique aucune phrase descriptive et qu'il a même grand soin de déclarer que la plante lui est totalement inconnue. Donc, les mots *Porella pinnata,* genre aussi bien qu'espèce, doivent être considérés comme nuls et non avenus ; et il est à espérer que les quelques bryologues qui, sans s'être rendu compte des faits, ont suivi aveuglément les errements intéressés des Lindberg et Trevisan, viendront à résipiscence et rentreront dans l'usage consacré pour le classique *Madotheca* Dumort.

Digitized by Google

première vue, et pour cela, la chose la plus pratique est de s'en tenir provisoirement à la nomenclature adoptée par ceux des auteurs qui, dans chaque branche de la Science, ont publié des ouvrages généraux de premier ordre, devenus classiques, et d'un usage habituel. — Je choisirai, dans la publication qui a été l'occasion de ces notes, quelques exemples qui feront mieux comprendre ma pensée.

P. 10. SPARGANIUM ERECTUM L. — Linné connaissait parfaitement les deux plantes qu'il a, de propos délibéré, réunies en un seul type spécifique auquel il a donné le nom de *Sp. erectum*, par opposition à son *Sp. natans*. En vertu de ce *principe essentiel* déjà invoqué par M. Alph. de Candolle : « *Ne jamais faire dire à un auteur ce qu'il n'a pas dit* » (1), — personne n'a le droit de faire dire à Linné le contraire de ce qu'il a dit, personne n'a le droit de dénaturer ses intentions en réduisant son espèce à une seule des deux formes qu'il a voulu réunir, personne n'a le droit d'*abuser de sa signature* pour l'appliquer arbitrairement à un nom qui n'exprime plus sa pensée, et ainsi, commettre un véritable *faux en écriture !* — Contrairement à l'opinion de Linné, Hudson a été d'avis que les deux formes constituent des types spécifiques distincts, et pour les distinguer, il les a appelés *Sp. ramosum* et *Sp. simplex ;* c'étaient des noms nouveaux pour exprimer des idées nouvelles. Par conséquent, tous les botanistes qui partagent l'opinion de Hudson, sont tenus logiquement d'adopter ses deux noms ; et ceux-là seuls qui voudraient, comme Linné, n'admettre qu'une seule espèce, emploieront le nom Linnéen, lequel doit alors demeurer à leur disposition,

(1) Quelques points de Nomenclature botanique. (Bull. Soc. R. de botan. de Belgique, XV, 1876, p. 482).

Digitized by Google

sans qu'il soit permis de le détourner de son acception première et bien définie.

Les principes ci-dessus exposés se trouvent appliqués dans un certain nombre de cas ; ainsi, par exemple :

P. 16. « *(Ruppia maritima* L. Sp. pl. ed. I. p. 126, unica species sec. *Ascherson* in *Engl.* et *Pr.* Nat. Pflanzenfam. II. 1. p. 210 in subspecies sequentes dilabitur) », et M. Richter donne les noms spéciaux à chacune de ces quatre plantes, ce qui est infiniment plus clair que si l'on avait attribué le nom linnéen au hasard à l'une quelconque d'entre elles.

P. 17. Najas major All. — P. 18. Najas minor All. — C'est avec juste raison que l'on tient compte de la séparation faite par Allioni des deux plantes qui constituaient le *Najas marina* L. et que l'on n'a pas appliqué l'épithète linnéenne à l'une ou à l'autre des deux espèces.

P. 192. « Asphodelus ramosus L. Sp. pl. ed. I. p. 310 (1753) est species collectiva species 1.—3. amplectens. » — Ici encore M. Richter met en pratique le principe préconisé plus haut, et énumère chacune des trois espèces confondues par Linné, sous le nom spécial qui les désigne aujourd'hui.

P. 229. Asparagus altilis (L.) Aschers. (1864). — En cette circonstance on se montre peut-être un peu trop sévère pour le *Asparagus officinalis* L., consacré pourtant par un si long usage.

En présence de cette façon d'agir à l'égard des plantes que je viens d'indiquer, pourquoi agir d'une façon tout inverse, à l'égard d'autres espèces qui sont dans des cas absolument identiques ; par exemple :

Digitized by Google

P. 31. Hierochloa odorata (L.) Whlg. (1820). — Schrader, en 1806, distingua sous les noms de *Holcus borealis* et *H. australis* les deux plantes confondues par Linné sous le nom de *Holcus odoratus;* Rœmer et Schultes adoptèrent ces noms en les faisant passer dans le genre *Hierochloa,* et ils sont en usage depuis le commencement de ce siècle; donc, *Hierochloa borealis* R. S. (1817) me paraît devoir être préféré à *Hier. odorata* Whlg. (1820).

P. 33. Oryzopsis Mich. — C. L. Richard a établi *(in* Michaux, Fl. bor. amer. I, p. 51) le genre *Oryzopsis* pour une plante de l'Amérique boréale, *O. asperifolia*, et qui était la seule connue de son genre, lorsqu'en 1827, A. Richard *(in* Dict. class. hist. nat. XII, p. 445) signala une deuxième espèce, *O. setacea*, trouvée à Montevideo par Commerson, mais que Kunth rapporte au *Stipa panicoides* Lam.; une autre espèce, *O. mutica* Link. est aussi considérée comme douteuse par Kunth (Enum. plant. I, p. 176). — Aujourd'hui on pense que les plantes européennes qui constituent le classique *Piptatherum* Pal.-Beauv. 1812, peuvent rentrer dans le genre *Oryzopsis* Rich., et on les y transborde. Est-il bien avantageux de rompre avec un usage depuis si longtemps établi, et sera-t-il bien profitable aux botanistes d'apprendre tout à coup que dorénavant ils devront dire: Oryzopsis miliacea Richter 1890, au lieu de *Piptatherum multiflorum* P.B. 1812; Oryzopsis Thomasii Richter 1890, au lieu de *Pipt. Thomasii* Kth. 1833; Oryzopsis cærulescens Richter 1890, au lieu de *Pipt. cœrulescens* P.B. 1812; Oryzopsis paradoxa Nutt. 1823, au lieu de *Pipt. paradoxum* P.B. 1812; Oryzopsis holciformis Richter 1890, au lieu de *Pipt. holciforme* R. S. 1817.

P. 37. Phleum bulbosum [L.] Richter (1890). — Le *Phalaris bulbosa* L. a donné lieu à diverses interprétations;

Digitized by Google

sous ce nom, Desfontaines désigne le *Phalaris minor;* Presl, le *Phal. aquatica;* Tenore, le *Phal. tuberosa;* d'autre part, il existe un *Phleum bulbosum* de Gouan (1765) qui appartient, comme var. *nodosum,* au *Phleum pratense.* En revanche, le *Phleum tenue* de Schrader (1806) a été admis par tout le monde et est d'un usage constant ; quel avantage y a-t-il à le remplacer aujourd'hui par *Phleum bulbosum* (L.) Richter 1890 !

P. 42. Agrostis stolonifera L. — On remplace ici le *A. verticillata* Vill., nom universellement admis depuis un siècle, par un nom qui est employé par tous les auteurs classiques dans une acception entièrement différente ; cette substitution a-t-elle lieu en vertu de l'article fondamental des Lois de la Nomenclature qui proscrit tout nom pouvant donner lieu à des erreurs ou à des équivoques ? — Godron a exposé les faits d'une façon si précise que, puisqu'on semble les avoir oubliés, je crois devoir reproduire, sans autre commentaire, la note qu'il a insérée dans la « Flore de France » (T. III, p. 481) :

« Les auteurs sont loin d'être d'accord sur la plante à laquelle Linné a donné le nom d'*A. stolonifera.* Si nous consultons ses ouvrages, c'est dans la 1re édition du *Flora suecica* (1745), que ce nom apparaît pour la première fois ; il était généralement appliqué alors en Suède *(A. stolonifera vulgo,* dit Linné) à la plante qu'il indique dans cet ouvrage sous le n° 61 et qu'il dit commune aux environs d'Upsal. Quelle est cette espèce ? D'après les recherches des botanistes suédois qui ont visité les lieux où Linné l'a recueillie, il paraît démontré que le célèbre auteur du système sexuel a eu en vue la plante décrite depuis par Withering sous le nom d'*A. vulgaris;* elle est commune à Upsal et a été publiée par Fries, dans son *Herbarium normale (fasc.* 9, n° 85). — Dans l'*Iter scanense* (1751) Linné indique un *A. stolonifera arenaria,* qu'il signale : *in arenâ mobili Scaniæ.* Dans la 1re édition du *Species plantarum* (1753), il réunit ces deux plantes, sous le nom d'*A. stolonifera* et la plante de Scanie forme la variété β. Cette réunion est maintenue dans la 2e édition du *Flora suecica.* Mais cette plante de Scanie est différente de celle d'Upsal et pour tous les Suédois, qui l'ont observée dans

Digitized by Google

la localité classique, elle n'est qu'une forme de l'espèce décrite par Linné sous le nom d'*A. alba* que nous lui avons conservé, à l'exemple de Schrader et de beaucoup d'autres auteurs. Ce qui vient encore augmenter la confusion, c'est la plante qui existe dans l'herbier de Linné sous le nom d'*A. stolonifera* et qui est différente des deux premières. Suivant Schrader, Fries, Parlatore, cet échantillon appartient à l'*A. verticillata Vill.*, plante du bassin de la Méditerranée et des Canaries, et qui n'existe pas en Suède. — Il résulte néanmoins de cet exposé que le nom d'*A. stolonifera* L. a été donné à trois espèces différentes, qui sont toutes le plus souvent stolonifères, et que, si ce nom devait être conservé, c'est à l'*A. vulgaris* qu'il appartiendrait. Nous pensons toutefois qu'il y a avantage à le supprimer. — Nous trouvons ici encore un exemple évident qui démontre que l'herbier de Linné est quelquefois un guide, non seulement insuffisant, mais même trompeur, pour déterminer d'une manière rigoureuse certaines espèces linnéennes. Pour qu'on puisse, en s'étayant sur cet herbier, débrouiller une question de synonymie, il faudrait s'assurer d'abord que la plante, dont on cherche le nom linnéen, est étiquetée de la main de Linné et qu'elle l'a été à l'époque même où il décrivait cette plante dans la 1re édition du *Species ;* il faudrait être certain, en outre, qu'il n'y a pas eu dans cet herbier de déplacements d'étiquettes. Mais quelle confiance peut-on y ajouter, dans les cas où cet herbier est en contradiction flagrante avec la Géographie botanique, ou avec les descriptions mêmes de Linné ? »

P. 48. Calamagrostis pseudo-phragmites (Hall. f.) Bmg. — Nom devenu ambigu par suite de son attribution à trois espèces différentes, ainsi : Cal. pseudo-phragmites Bmg. = *C. littorea* DC. ; Cal. pseudophragmites N. Blytt = *C. phragmitoides* Hartm. ; Cal. pseudo-phragmites Rchb. = *C. Halleriana* DC. ; pour la clarté de la nomenclature, il est donc préférable de suivre les errements des principaux floristes, qui ont généralement adopté *Calam. littorea* DC.

P. 77. Sphenopus Gouani Trin. (1820). — C'est pour cette plante que le nom spécifique *divaricata* a été employé en premier lieu : *Poa divaricata* Gouan 1773 = *Schlerochloa divaricata* P. B. 1812 = *Sphenopus divaricatus* Rchb. ; donc, d'après le principe appliqué avec tant de

Digitized by Google

rigueur dans tous les autres cas, c'est ce nom spécifique qui devait être adopté comme étant le plus ancien. Toutefois, comme, dans le même groupe de plantes, il existe un *Dineba divaricata* R. S. 1817 = *Schlerochloa memphitica* Boiss., et surtout un *Festuca divaricata* Desf. 1798 = *Schlerochloa divaricata* Link 1833, j'admets parfaitement que, pour éviter la confusion que peut produire cette épithète *divaricata*, on préfère le nom de *Sphenopus Gouani* qui est précis et ne peut donner lieu à aucune équivoque ; mais alors, et à plus forte raison, elle ne peut être employée pour le *Cutandia divaricata* Richter 1890.

P. 110. Festuca maritima L. — Voici un revenant de nature à dérouter tout botaniste qui, sachant qu'il existait un *Festuca maritima* DC. = *Sclerochloa maritima* Lk. = *Scleropoa maritima* Parl., aura peine à comprendre qu'il s'agit ici du *Nardurus tenuiflorus* Boiss. (*Festuca tenuiflora* Schrad. = *Triticum Nardus* DC.). — Linné, en faisant son *Festuca maritima* pour une plante d'Espagne, avait nécessairement en vue une plante maritime puisqu'il lui imposait ce nom, et nullement une variété de son *Triticum unilaterale ;* or ce nom « *maritima* » est complètement faux et « incongru » pour une plante habitant l'intérieur du continent et qui semble même fuir le bord de la mer. Il doit donc être proscrit, pour tous motifs, notamment en vertu de l'art. 60, alin. 3° des Lois de 1867, puisqu'il « exprime un caractère ou un attribut positivement faux ». Si on laisse la plante dans le genre *Festuca*, c'est le nom *F. tenuiflora* Schrad. (1806) qui lui convient.

P. 136. Eriophorum polystachyum L. — Les observations présentées au sujet du *Sparganium erectum* L., s'appliquent également à cette plante. En effet, le nom Linnéen comprend les deux espèces connues généralement sous les noms de *E. latifolium* et *E. angustifolium,* et ne

Digitized by Google

peut être rétabli que par ceux qui, revenant à l'idée de Linné, voudront de nouveau réunir les deux plantes en un seul type spécifique.— En outre, *E. polystachyum* L. ayant été appliqué, suivant les auteurs, tantôt à l'une, tantôt à l'autre des deux espèces, ce nom est devenu une source de confusion pour la synonymie.

P. 180. Juncus articulatus L. — Ce nom représente une espèce collective et par conséquent doit être supprimé, d'autant plus qu'il a été employé dans des acceptions très diverses et peut donner lieu à équivoque, tandis qu'il n'en est pas de même de *J. lampocarpus* Ehrh. usité depuis un siècle ; et, si l'on veut être juste, il ne faut pas oublier que Ehrhart, le premier, a distingué les espèces confondues par Linné et leur a donné des noms appropriés. — Si l'on conserve *J. articulatus* L., il n'y a alors aucun motif pour ne pas conserver aussi *J. inflexus* L. (Leers et auct. plur.) à la place de *J. glaucus* Ehrh. ; et ici il y aurait meilleure raison de le faire. *(cfr.* Duval-Jouve *in* Bull. Soc. bot. France, X, 1863, p. 11 ; D. A.-X. Pereiro Coutinho *in* Bol. Soc. Brot. VIII, 1890, p. 90.)

P. 183. Luzula pilosa (L.) Wahl. — Bien que ce nom soit entré dans le langage courant concurremment avec *L. vernalis* DC., et ait acquis maintenant une signification précise, j'en dirai cependant quelques mots au point de vue des principes. — Linné a volontairement réuni en une seule espèce, nommée par lui *Juncus pilosus,* un groupe de plantes qu'il connaissait évidemment puisqu'il les énumère comme simples variétés ; c'est bien là : « Species polymorpha pluries amplectens » (Richter, p. 42). Par la suite, ce nom fut appliqué, par divers auteurs et d'une manière spéciale, à celle des variétés qui sans doute était la plus répandue dans leurs contrées respectives, de telle sorte que nous avons : Juncus pilosus α L. = *Luzula vernalis*

Digitized by Google

DC. ; J. pilosus β L. Sp. pl. = *L. spadicea* DC. ; J. pilosus β L. Fl. suec. = *L. parviflora* Desv. ; J. pilosus γ L. Sp. pl. = *L. parviflora* Desv. ; J. pilosus δ L. = *L. maxima* DC. ; J. pilosus ε L. = *L. albida* DC. ; J. pilosus L. *sec.* Chaix = *L. Hostii* Desv. ; J. pilosus L. *sec.* M. B. = *L. Forsteri* DC. ; J. pilosus L. *sec.* Reich. = *L. albida* DC. ; J. pilosus L. *sec.* Schrk. = *L. glabrata* Hpe, etc. — Ce mot « pilosus » étant d'une part un « nomen concretum », et d'autre part ayant revêtu tant d'acceptions diverses et contradictoires, devait être rejeté de la Nomenclature d'une manière absolue ; et c'est avec grande raison que A. P. De Candolle, en créant le genre *Luzula* et débrouillant le fouillis du *J. pilosus* L., a évité d'employer ce nom pour l'une quelconque des espèces, et a donné à celle qui nous occupe l'épithète la plus ancienne : *vernalis* Reichard 1778. — Et de plus, au point de vue de l'équité, au point de vue de la justice que l'on doit rendre aux droits incontestables d'un auteur, le nom de *Luzula vernalis* DC. (1805) doit être maintenu de préférence à *Luzula pilosa* W. (1809), attendu que la signature qui accompagne ce nom est celle du créateur du genre et réformateur des espèces, tandis que Willdenow n'est l'auteur ni du genre ni de l'espèce, mais seulement d'une combinaison de mots où entre, dans un sens restreint et purement arbitraire, un mot complexe ayant donné lieu à de nombreuses équivoques.

P. 187. Tofieldia palustris Huds. — Ce nom doit être repoussé à cause de l'ambiguité qui peut résulter de son emploi ; en effet, il avait été adopté par De Candolle et Willdenow pour désigner l'autre espèce *(T. calyculata)* et a été pendant assez longtemps usité dans cette dernière acception ; tandis que les noms *T. borealis* Whlb. et *T. calyculata* Whlb. ne peuvent donner lieu à aucune équivoque.

Digitized by Google

P. 188. MERENDERA MONTANA (L.) Lge. — Le *Colchicum montanum* L. a donné lieu à des interprétations contradictoires, et ce nom a été attribué à plusieurs espèces différentes, confondues par Linné, ainsi que le prouvent les deux habitats (Hispania, Helvetia) et les synonymes cités dans le « Species plantarum ». M. Richter (p. 191) admet un *Colchicum montanum* L., tout en employant (p. 188) le même nom spécifique linnéen pour le *Merendera montana* (L.). Un nom qui représente une idée spécifique fausse et a été l'objet de tant de controverses, ne peut être conservé ; et, en tout cas, il est absolument inadmissible que le même nom spécifique soit donné à la fois à deux espèces différentes, même appartenant à deux genres différents et voisins ; il ne peut exister simultanément un *Colchicum montanum* L. et un *Merendera montana* (L.). — Il n'est que justice de conserver à la plante des Pyrénées le nom de l'auteur qui a créé le genre et élucidé l'espèce, et de continuer l'usage consacré, depuis un siècle bientôt, en l'appelant *Merendera Bulbocodium* Ramond 1798.

P. 258. IRIS VARIABILIS Jacq. — Ici, M. Richter se montre rigoureux à l'égard d'un nom Linnéen, en écrivant : « *I. Xiphium* L. Sp. ed. I. p. 40 (1753) propte. (amplectitur etiam speciem sequentem), alors que le plus souvent, comme nous l'avons vu, il admet des noms linnéens représentant plusieurs espèces. C'est pourtant un de ces cas qui peuvent motiver une exception ; car, dès 1792, Ehrhart, en distinguant les *I. Xiphium* et *I. xiphioides*, avait donné au premier nom un sens précis, adopté depuis un siècle, et si l'on supprime totalement *Xiphium*, l'épithète *xiphioides* devient incompréhensible. Quel avantage y avait-il donc à ressusciter un nom inconnu qui, en fait, est un nom tout nouveau introduit dans la Nomenclature à la place d'un nom classique ?

Digitized by Google

P. 282. CEPHALANTHERA ALBA (Cr.) Simk. 1887. — C'est encore un nom tout neuf pour désigner une vieille espèce. A tort ou à raison, l'*Epipactis alba* Cr. (1769) n'avait pas été admis à son époque et était tombé dans un oubli absolu, sans doute parce qu'on n'avait pu deviner quelle espèce Crantz avait voulu désigner par ce nom ; la plante reçoit ensuite plusieurs noms successifs, parmi lesquels le créateur du genre *Cephalanthera* a choisi celui qui lui paraissait le meilleur, et l'a appelée *C. pallens* Rich. Je pense qu'en pareil cas les noms adoptés par un monographe, lorsqu'ils sont anciens et consacrés par l'usage, doivent être conservés de préférence ; et que pour ce motif il conviendrait d'imiter l'exemple de nombreux auteurs en employant *C. pallens* Rich. (1818).

Voici encore quelques noms dont le besoin ne se faisait pas vivement sentir et dont la réapparition ne semble pas de nature à faciliter le langage courant :

P. 20. DAMASONIUM ALISMA Mill. 1759, au lieu de *D. stellatum* Dalech. 1786.

P. 57. DESCHAMPSIA SETACEA (Huds.) Richter 1890, au lieu de *D. discolor* (Thuill.) R. S. 1817.

P. 73. ERAGROSTIS MULTIFLORA (Forsk.) Aschs. 1877, au lieu de *E. major* Host. 1809.

P. 184. LUZULA ANGUSTIFOLIA (Wulf.) Garcke 1854, au lieu de *L. albida* DC. 1805.

P. 221. SCILLA NON SCRIPTA (L.) H. et Lk., au lieu de *Sc. nutans* Sm.

P. 278. NIGRITELLA NIGRA (L.) Rchb. 1830, au lieu de *N. angustifolia* Rich. 1817.

P. 282. CEPHALANTHERA LONGIFOLIA (L.) Fritsch. 1888, au lieu de *C. ensifolia* Rich. 1817.

Digitized by Google

P. 285. SPIRANTHES SPIRALIS (L.) C. Koch. 1839, au lieu de *Spiranthes autumnalis* Rich. 1817.

Tous ces changements font-ils faire un progrès décisif à la Science ? et tous les botanistes consentiront-ils à les adopter ?

Dans les notes qui précèdent, j'ai eu en vue la stabilité de la Nomenclature, en même temps que les exigences d'un langage clair et précis, intelligible pour tous, et je ne saurais trop insister surtout sur ce dernier point ; c'est pourquoi je me permettrai de répéter : « A une idée nouvelle, il faut un mot nouveau ; si l'idée est reconnue fausse, le mot qui l'exprime doit disparaître avec elle ; si elle est juste, il est juste aussi que l'auteur voie adopter le mot qui marque la propriété de son idée. Pour la clarté de la nomenclature, à chaque idée spécifique doit donc correspondre un mot qui la précise, qui lui appartienne en propre et ne puisse être arbitrairement détourné de son acception première et bien définie (1). » — A la première page de la préface de son « Species plantarum », Linné avait écrit : « Cognitionem horum ut rite acquiramus, singula distincta *Idea* et distincto *Nomine* complecti oportet, quibus sepositis copia rerum nos obruat necesse est, et commercium omne, deficiente communi lingua, cessabit » ; et plus loin, à propos des « Trivialia nomina », ce précepte que l'on ferait bien de méditer de nos jours : « *Mutatio horum, licet in melius, plus nocet quam proderit !* »

(1) De la rédaction des Flores locales au point de vue de la Géographie botanique (*in* Bull. Soc. Linn. Norm., 2e sér. VIII, 1874).

(Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg*, T. XXVII, 1891).

Imp. E. LE MAOUT, 25, rue Tour-Carrée. — Cherbourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google